Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 056-215600511-20260409-20260409002-DE

CRUGUEL

République Française
Département du Morbihan

Conseil Municipal de la Commune de CRUGUEL
Séance du jeudi 9 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CRUGUEL s'est réuni à la mairie de CRUGUEL sous la présidence de M. BOULVAIS David, Maire.
La convocation du Conseil Municipal ainsi que l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 3 avril 2026 et affichés à la mairie le 3 avril 2026.

Monsieur le Maire procède à l'appel des conseillers municipaux et constate que 14 membres sont présents, le quorum est atteint.

Présents (14) : *BOULVAIS David, CARO Fabrice, DIABAT Françoise, TRÉGARO Nicolas, ETIENNE Brigitte, RICHARD Magali, COURTEL Magali, MAHÉO Anthony, GICQUEL Céline, TATTEVIN Cindy, JOUNOT Yoann, HERVOUET Clément, BOULVAIS Marine, EVEN Camille*

Absents excusés (1) : *PÉDRONO Tanguy*

Pouvoirs (1) : *PÉDRONO Tanguy donne pouvoir à TRÉGARO Nicolas*

Secrétaire de séance (article 2121-15 du CGCT) *:BOULVAIS Marine*

Désignation des délégués au sein du SYNDICAT SCOLAIRE DU PAYS DE JOSSELIN

Le syndicat est constitué par les communes de Cruguel, Forges de Lanouée, Guégon, Guillac, Helléan, Josselin, La Croix Helléan, La Grée Saint Laurent, Lantillac, Saint Servant sur Oust ;

Le syndicat a notamment pour objet :

- *La construction, l'entretien et le fonctionnement de l'ensemble des équipements du groupe scolaire public Suzanne Bourquin y compris les équipements périscolaires et de restauration. Les équipements périscolaires et de restauration (construction, fonctionnement et entretien) comprennent la garderie périscolaire, les temps d'activités périscolaires et le service de restauration scolaire.*
- *Le fonctionnement du groupe scolaire Suzanne Bourquin et la participation aux dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignements privés sous contrat d'association ou contrat simple situés sur le territoire de la communauté de communes.*
- *Les actions de sensibilisation à l'éveil culturel en milieu scolaire.*

Chaque commune est représentée au sein du comité syndical par deux délégués titulaires, après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité désignent les 2 membres suivants :

BOULVAIS David
JOUNOT Yoann

Le Maire, David BOULVAIS

MAIRIE DE CRUGUEL (Morbihan)